**ALLOCUTION DE S.E. M. TAKASHI KITAHARA, AMBASSADEUR DU JAPON, A L’OCCASION DE LA CONFERENCE MINISTERIELLE AFRICAINE 2015 SUR LA PROPRIETE INTELLECTUELLE POUR UNE AFRIQUE EMERGENTE**

Dakar, le 3 novembre 2015

Exellence, Monsieur le Premier ministre de la République du Sénégal,

Excellence, Madame la Présidente de la République de Maurice,

Monsieur le Directeur Général de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle,

Monsieur le Représantant de la Commission de l’Union africaine,

Madame la Coordinatrice Résidente du PNUD au Sénégal,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs,

Au nom du gouvernement du Japon, je tiens à exprimer mes plus chaleureux remerciements au gouvernement du Sénégal, à l’Organisation Mondiale pour la Propriété Intellectuelle, l’OMPI et à l’Union Africaine qui ont consacré d’immense efforts pour réaliser cette conférence.

Depuis son indépendance, la République du Sénégal et le Japon ont toujours entretenu d’excellents relations sur le plan politique, diplomatique, et économique puisque les deux pays partagent les mêmes valeurs telles que la démocratie, la tolérance religieuse, l’indépendance des femmes, même la culture. Compte tenu de ces étroites relations entre nos deux pays, je suis très heureux que cette rencontre de haut niveau soit tenue ici au Sénégal, dans le cadre des activités du Fonds fiduciaire du Japon à l’OMPI.

En adéquation avec la mondialisation des activités économiques et le développement des technologies de l'information et de la communication (ICT), les entreprises ne cessent d’élargir leurs activités dans le monde entier et hors frontières. Dans ce contexte, il est essentiel d’assurer une protection appropriée aux droits de propriété intellectuelle et d’en garantir l’utilisation stratégique, quelle que soit la place où elles opèrent.

Les relations économiques entre l'Afrique et le Japon ont été renforcés de façon constante au cours des dernières années. En vue de promouvoir ces relations dans le domaine de l’amélioration du système de propriété intellectuelle, le gouvernement japonais a mis en place un nouveau Fonds fiduciaire pour l'Afrique dans le cadre de l’OMPI en 2008, à l’occasion de la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l’Afrique, TICAD IV.

Les principaux objectifs de ce Fonds pour l’Afrique sont les suivants : premièrement sensibiliser à l'importance du système de propriété intellectuelle, deuxièmement améliorer constamment ce système, et troisièmement développer les ressources humaines dans ce domaine.

Depuis la création de ce Fonds fiduciaire en 2008, le Gouvernement du Japon a mené une vaste gamme d'activités de coopération en étroite collaboration avec l’OMPI, l’ARIPO, l’Organisation Régionale Africaine de la Propriété Intellectuelle pour la zone anglophone, et l’OAPI, l’Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle.

Lors de la TICAD V en 2013, le Japon a de nouveau annoncé qu'il continuerait à fournir un appui du développement des ressources humaines dans ce domaine en faisant usage de ses propres contributions à l'OMPI.

Plus précisément, en plus d'organiser des séminaires et des ateliers, le Gouvernement Japonais a également planifié divers projets de coopération à long terme, comme de fournir des bourses aux étudiants du Programme de Master, ou une aide technique pour la modernisation des bureaux de la propriété intellectuelle.

Je sais que plusieurs réunions ont deja été tenues pour les professionnels sénégalais, dans des domaines tels que l'accès et l'utilisation de l'information technologique et l'impact économique de la contrefaçon, et des fonctionnaires ont été invités à Tokyo pour y participer aux cours de formation sur l'administration effective de la propriété intellectuelle.

Je tiens à souligner que, conformément à la TICAD VI, qui aura lieu l'année prochaine pour la première fois en Afrique, le Gouvernement du Japon continuera à fournir l'assistance nécessaire à l'Afrique, fondée sur leurs besoins.

Mesdames et Messieurs,

Appuyée sur une forte croissance de la population, l'Afrique deviendra un grand marché dans l’avenir. Le Gouvernement du Japon, en étroite collaboration avec les secteurs privés japonais, espère participer au développement de chaque pays, en fournissant une assistance comme le renforcement des infrastructures fondamentales et de soutien dans le domaine de l'éducation et de la santé publique.

Pour conclure, j'espère sincèrement qu’un excellent leadership des éminents dirigeants des pays africains présents à cet atelier conduira à l'amélioration des systèmes de propriété intellectuelle, de manière à parvenir à un développement économique et à promouvoir le bien-être public dans chaque pays.

En outre, me fondant sur les discussions à mener dans cette réunion, je suis impatient de trouver la meilleure orientation possible des relations de coopération entre le Japon et l'Afrique dans ce domaine.

 Je vous remercie.